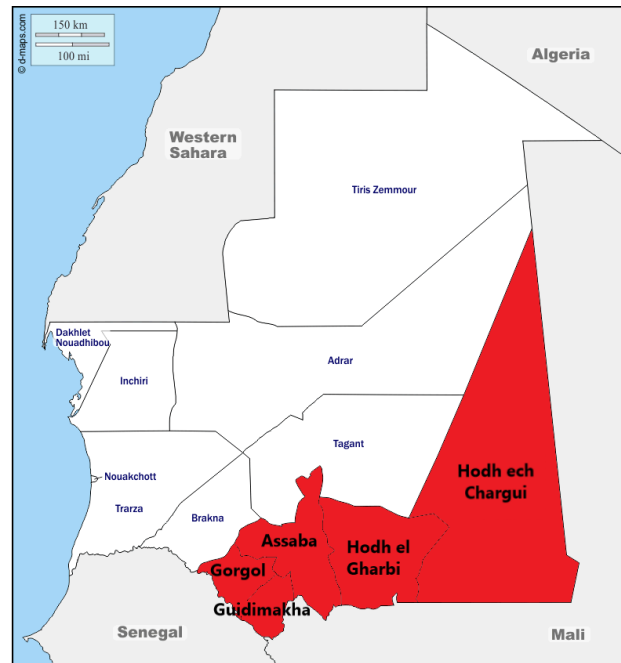


PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)

Projet d'Appui au Système de Filets Sociaux II

	BAILLEUR(S) La Banque Mondiale Le Gouvernement Allemand
	PAYS PARTENAIRE(S) Mauritanie
	CODE P171125
	MONTANT 52.000.000 USD
	DUREE ESTIMEE Mars 2020 – Septembre 2025
	ETAPES Mise en œuvre
	AGENCE DE MISE EN ŒUVRE Délégation Générale TAAZOUR Commissariat à la Sécurité Alimentaire



DESCRIPTION

Ce projet de la Banque Mondiale vise à accroître l'efficacité et l'efficience du système national de filet de sécurité sociale adaptatif et sa couverture des ménages pauvres et vulnérables par des transferts sociaux ciblés, notamment dans les communautés de réfugiés et d'accueil.

Le projet est financé par une subvention de 45 millions de dollars de la Banque Mondiale et par une subvention de 7 millions de dollars du Programme de Protection Sociale Adaptative pour le Sahel (SASPP), cofinancée par le gouvernement allemand. L'état mauritanien fournit une contribution propre de 20 millions de dollars.

Le projet s'inscrit dans le **Programme de Développement d'Urgence (PDU)** du G5 Sahel qui est financé par les membres de l'Alliance Sahel et constitue l'un des programmes phares de l'Alliance.

Le projet rentre dans l'approche spatiale de l'Alliance Sahel qui vise un concentration des efforts dans les zones les plus vulnérables des pays du G5 Sahel. Dans le sud de la Mauritanie, où le projet intervient, le taux de pauvreté et le niveau de vulnérabilité sont les plus élevés, notamment dans le "Triangle de l'Espoir" (Gorgol, Assaba, Guidimakha) et dans la région des deux Hodhs.

Ce projet, effectif depuis le 9 juin 2020, constitue la continuation de la phase I qui a pris fin le 31 octobre 2020. Cette nouvelle phase est considérée comme une extension verticale et horizontale du programme Tekavoul et permet l'inclusion des ménages pauvres et vulnérables des communautés de réfugiés et d'accueil de la région du Hodh Chargui dans le système de filets sociaux, y compris dans les programmes du Registre Social, de Tekavoul et d'Elmaouna.

LA MISE EN ŒUVRE

Le projet s'articule autour de 4 composantes :

- 1) La composante 1 visera à améliorer l'efficacité des programmes sociaux du gouvernement en mettant à jour et en améliorant le Registre Social et en promouvant son utilisation. Cette composante sera mise en œuvre par la Délégation générale de Taazour, qui supervise le Registre Social (<http://www.rs.gov.mr>).
- 2) Le volet 2 sera axé sur l'amélioration de l'inclusion socio-économique des ménages pauvres en renforçant et en étendant le programme de transfert social, Tekavoul, en soutenant une stratégie adéquate de re-certification et de sortie pour les anciens bénéficiaires de Tekavoul et en facilitant leur inscription au registre d'état civil. Cette composante sera également mise en œuvre par la délégation générale de Taazour.
- 3) La composante 3 renforcera le système de réponse aux chocs pour les ménages vulnérables aux chocs climatiques en développant davantage le système d'alerte précoce (SAP), le programme d'Elmaouna et la stratégie de financement de la réponse aux chocs et en fournissant une composante de réponse aux urgences (CERC). Cette composante sera mise en œuvre par le CSA.
- 4) La composante 4 appuiera la coordination et la gestion du projet.

MODIFICATIONS INTRODUITES DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

En septembre 2020, la Banque mondiale a introduit deux modifications dans le projet pour mieux prendre en compte les défis et dynamiques liés à la pandémie globale du COVID-19. Le premier changement proposé consiste à élargir la définition des chocs pour inclure des chocs qui ne sont pas liés au climat dans le système de réponse aux chocs. De plus, un indicateur lié à l'intervention COVID-19 a été ajouté.

Jusqu'au 15 septembre 2020, un montant de **5 millions de dollars** a été décaissé (taux de décaissement de 9,6%).

Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel (SEG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 226 millions d'euro dédiés à 21 projets et programme en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019